

**PROJET DE CREATION D'UN OBSERVATOIRE
DES TECHNIQUES ET DE L'ECONOMIE MARINES**

IFREMER

Direction de la Politique Industrielle, de la Valorisation et de la Commercialisation.
Service Economie Maritime.

Août 1993

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. Les attendus d'un Observatoire des Techniques et de l'Economie marines et le rôle de la mission interministérielle de la mer:	2
2. Le contexte des activités liées à la mer :	2
2.1. Le contexte national :	2
le champ d'observation	2
le choix des données et des indicateurs économiques	4
les structures qui encadrent les activités maritimes	4
2.2 Le contexte international :	5
dans les autres pays	5
au niveau des institutions de la Communauté Européenne	5
3. Le fonctionnement de l'Observatoire.....	6
3.1 l'approche "indicateurs économiques"	6
les missions de l'Observatoire économique	6
le statut	7
les moyens humains	8
les moyens matériels	8
les besoins en sous-traitance	9
estimation des besoins financiers.....	9
3.2 l'approche "club-observatoire des technologies"	10
ANNEXE 1	11
ANNEXE 2	12
ANNEXE 3	18
ANNEXE 4	20
ANNEXE 5	22

INTRODUCTION

Avec environ 5% du Produit Industriel Français, les activités liées à la mer recouvrent un ensemble large de secteurs très divers : pêche, aquaculture, industries halio-alimentaires, construction navale, pétrole offshore, transports et activités portuaires, instrumentation, fabrication d'équipements spécialisés, ingénierie, loisirs marins et autres ...

Mais les principaux acteurs français du domaine maritime, que ce soit l'Etat, les organismes de recherche ou les professionnels et industriels ne disposent pas actuellement de données synthétiques, homogènes, facilement accessibles qui couvrent l'ensemble des secteurs marins.

Cette considération nous a conduit à proposer la création d'une telle structure répondant à ce besoin d'informations fiables et exploitables, d'autant plus qu'il n'existe pas non plus de structure de ce type au sein des institutions de la Communauté Européenne.

Les réflexions menées par l'IFREMER aboutissent à la conclusion qu'il existe deux types d'approche complémentaires dans leurs objectifs, mais différentes de par leurs modalités de mise en oeuvre :

- une première approche visant à obtenir un suivi homogène pour la France des principaux indicateurs économiques de l'ensemble des secteurs d'activité liés à la mer afin de connaître leur poids économique réel, de comprendre leur dynamique et de pouvoir anticiper leur évolution.
- une seconde approche visant à identifier les technologies les plus intéressantes pour les industries marines de par leur potentiel de diffusion et l'importance de leurs marchés sur un plan international et à permettre un échange permanent de données sur ces technologies entre industriels et organismes de recherche.

Si la réalisation de la seconde approche peut se concevoir sous la forme d'un "club-observatoire des nouvelles technologies marines" associant industriels et structures de recherche autour d'un certain nombre de thèmes fédérateurs animés par l'IFREMER, la mise en place de la première approche implique une démarche de coordination sur un plan national de multiples acteurs professionnels et administratifs relevant de nombreux ministères différents.

C'est pourquoi l'IFREMER propose à la Mission Interministérielle de la Mer de prendre l'initiative de l'approche économique des activités marines à partir du présent document de projet. ...

1. Les attendus d'un Observatoire des Techniques et de l'Economie marines et le rôle de la mission interministérielle de la mer:

Il s'agit d'un outil indispensable à la conduite d'une **Politique de la Mer** dont la nécessité en France est démontrée depuis longtemps. En effet, que ce soit :

- pour l'allocation des crédits de recherche et développement,
 - pour la définition de la politique industrielle nationale et de la coopération technologique internationale,
 - pour les arbitrages concernant l'aménagement du littoral,
 - pour la conduite d'une politique sociale et de l'emploi dans le domaine de la mer,
- les principaux acteurs du domaine maritime doivent disposer de données synthétiques, homogènes et facilement accessibles couvrant l'ensemble des secteurs marins.

En particulier, cela répond à un besoin permanent des ministères dans la définition de leur propre politique sectorielle et dans le choix des programmes qui pourront bénéficier de leur action incitative. Cette structure n'aurait donc pas pour rôle de se substituer aux directions ministérielles dans leurs domaines de compétence respectifs, mais de fournir des éléments d'éclairage et d'aide à la prise de décision pour les politiques sectorielles. De par sa vocation de **coordination** entre les différents ministères concernés par la mer, la **mission interministérielle de la mer** apparaît comme le lieu idéal pour rassembler, synthétiser et restituer de manière homogène les données économiques des activités marines.

2. Le contexte des activités liées à la mer :

2.1. Le contexte national :

le champ d'observation

Sans vouloir atteindre dès maintenant l'objectif de fournir un véritable "compte satellite des activités marines" par une recherche exhaustive de toutes les activités liées à la mer, il est important cependant de chercher à couvrir le plus grand nombre possible de secteurs, aussi bien ceux qui ont trait exclusivement au domaine marin que ceux n'ayant qu'une composante marine non exclusive.

On cherchera aussi à **privilégier une approche par filières**, c'est à dire que seront pris en compte non seulement les activités de production exerçant leur activité sur la mer ou pour la mer, mais aussi les activités en **amont** (fournisseurs d'équipements) et celles en **aval** (distributeurs et services).

Les activités de fabrication d'équipements sont importantes à prendre en compte car l'amont d'une filière peut s'avérer être un facteur limitant au développement d'un secteur de production s'il ne peut pas répondre en quantité ou en qualité aux besoins des industriels. C'est ce qu'on peut observer en France où les périodes de fort investissement productif s'accompagnent d'un accroissement d'importation de biens d'équipement. De même, les secteurs de biens d'équipement sont particulièrement sensibles aux modifications de la conjoncture, surtout si ils sont peu diversifiés quant à leurs débouchés. On peut limiter la remontée vers l'amont au premier niveau, c'est à dire aux fournisseurs de biens intermédiaires utilisables directement par les entreprises du secteur de production.

On peut ensuite distinguer l'aval avec principalement les industries de transformation des produits issus des activités de production (hors hydrocarbures).

Enfin, il faut prendre en compte toutes les **activités de service** y compris les activités de négoce bien que dans certains domaines comme la grande distribution alimentaire, la part maritime soit très faible. Et pourtant, une des raisons de la myopie manifestée à l'égard de la venue de la crise de la pêche début 1993 est bien la méconnaissance des conséquences de la mutation rapide du domaine de la distribution alimentaire en France.

Dans un premier temps, on peut essayer d'établir la liste des activités liées en totalité ou en partie au domaine maritime à partir de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) adoptée par l'INSEE depuis le 1er janvier 1993 et élaborée dans le cadre européen harmonisé. Les activités ainsi recensées sont au nombre de 41 (annexe 1), en se basant sur une nomenclature à 3 chiffres et 1 lettre (exemple : fabrication d'équipements d'aide à la navigation = 33.2 A). Seules 14 activités ont trait exclusivement au domaine maritime (ou eau douce). Pour toutes les autres, le domaine marin n'est qu'une composante non individualisée au niveau de cette nomenclature, ce qui ne permet pas d'utiliser directement toutes les données fournies par l'INSEE.

Cette approche doit être complétée par une **vision plus pragmatique reposant avant tout sur une bonne connaissance sectorielle**. Etant donné le nombre d'activités de services communes aux différents secteurs de production, on ne peut pas non plus raisonner strictement en termes de filières. C'est pourquoi on propose dans un premier temps une liste de 21 secteurs principaux (tableau 1) qui pourra être complétée ou affinée par la suite. Chacun de ces secteurs peut comporter des sous-secteurs.

Tableau 1 : liste des principaux secteurs d'activité liés au domaine marin

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Pêche - Cultures marines - Equipements pour pêche et cultures marines - Transformation produits de la mer - Distribution produits de la mer - Pétrole et gaz offshore (prospection et exploitation) - Construction navale civile - Construction navale de plaisance - Réparation navale - Transports - Ports et Industries portuaires - Marine Nationale - Instrumentations marine et sous-marine - Travaux sous-marins - Télécommunications sous-marines - Environnement et aménagement du littoral - Loisirs marins (plaisance, croisières, marinas, parcs sous-marins) - Recherche océanographique - Ingénierie et architecture - Formation maritime - Assurances et expertises |
|--|

le choix des données et des indicateurs économiques

Etant donné la diversité de tous ces secteurs, que ce soit en terme de taille ou de structure d'emploi ou de capital, on doit rechercher des **indicateurs** relativement globaux qui soient **pertinents pour l'ensemble des secteurs**.

Ces indicateurs (tableau 2) doivent permettre d'avoir une vision claire du poids économique des activités liées à la mer et de leur dynamique afin de déceler les principales tendances et de fournir des éléments de base à une démarche **prospective**. C'est pourquoi un effort particulier sera accordé à la **reconstitution de séries historiques** et à la **comparaison intersectorielle**, non seulement à l'intérieur du domaine marin mais aussi avec d'autres domaines agricoles et industriels.

Tableau 2 : indicateurs économiques communs à l'ensemble des secteurs

- Nombre d'entreprises
- Production (quantité)
- Chiffre d'affaires ou équivalent en valeur de la production annuelle
- Valeur ajoutée
- Investissement
- Emploi (nombre, salarié ou familial, qualification)
- Concentration des entreprises
- Concentration géographique
- Effort de recherche
- Commerce extérieur

- et tous ratios pertinents associant ces données

les structures qui encadrent les activités maritimes

L'hétérogénéité du domaine marin que ce soit dans la nature des activités, dans le lieu d'implantation ou dans la taille des entreprises s'accompagne d'une grande diversité dans l'encadrement et dans le suivi économique.

Cinq types de structures peuvent être distingués :

- les directions ministérielles
- les administrations de l'état
- les organismes publics sous tutelle ministérielle
- les syndicats, groupements et fédérations professionnels
- les systèmes d'information économique privés

Le recensement de toutes les structures effectuant un travail de collecte, de synthèse et de restitution de données économiques concernant les activités maritimes permet de dresser une liste non définitive de 60 structures qui sont présentées en annexe 2,3 et 4 selon trois modalités de classement différentes (par ordre alphabétique, par secteur et par ministère). Des fiches synthétiques pour les principales structures sectorielles sont également fournies en annexe 5.

Cette recherche a permis de mettre en évidence :

- le **grand nombre de structures** avec lesquelles un contact permanent doit être établi pour réunir l'ensemble des données liées à la mer
- la **disparité de traitement des différents secteurs** avec l'existence d'observatoires sectoriels institutionnels dans certains cas seulement (Transports, Pêche et cultures marines, Pétrole, Environnement) tandis que d'autres secteurs plus diffus ne sont abordés qu'à travers des structures couvrant un champ beaucoup plus large,
- la **diversité des tutelles ministérielles** (Equipement, transports et tourisme; Agriculture et pêche; Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur; Environnement; Défense; Economie; Enseignement supérieur et recherche; Jeunesse et sports) auxquelles il faut aussi rajouter DOM-TOM, Aménagement du territoire et Coopération.

De ce constat il ressort qu'un observatoire de l'économie marine doit fonctionner en **réseau**, en s'appuyant sur les **observatoires sectoriels** déjà existants (en particulier Observatoire Economique des Pêches et Cultures Marines du FIOM et du CNPM, Observatoire Economique et Statistique des Transports, Département Stratégie-Programme-Economie de l'Institut Français du Pétrole, Institut Français de l'Environnement), sans chercher à se substituer à leur mission. Dans le cas des autres secteurs plus diffus et moins bien suivis, il faut développer une collaboration avec les structures existantes pour mettre en place les moyens nécessaires à l'obtention de données d'une qualité équivalente. cette collaboration peut associer aussi bien des structures sectorielles (directions ministérielles, syndicats professionnels) que des organismes généralistes (INSEE, Service des Statistiques Industrielles, Centrale des Bilans de la Banque de France).

Il s'agit avant tout d'une structure légère dont l'objectif principal est de rassembler et d'harmoniser l'ensemble des données économiques des activités liées à la mer. Il ne s'agit en aucun cas de créer un système lourd et centralisé de base de données, mais bien un outil de coordination et de synthèse. Ce besoin de **coordination** est d'autant plus fort qu'il s'agit d'organismes de statut très différents, dont les tutelles ministérielles sont variées et qui sont en charge de secteurs ayant parfois très peu de liens économiques entre eux.

2.2 Le contexte international :

dans les autres pays

Hormis en Grèce et en Italie, il n'existe pas de Ministère consacré exclusivement aux activités maritimes dans les pays européens. Cette initiative française peut donc servir d'exemple et avoir un effet d'entraînement sur une dynamique européenne en matière de politique de la mer. le Forum Maritime pourrait être le lieu privilégié pour la promotion et le développement de ce genre d'initiative.

au niveau des institutions de la Communauté Européenne

Dans le système statistique européen (Eurostat), très peu d'activités exclusivement marines sont recensées et apparaissent dans la NACE (Nomenclature Générale des Activités Economiques dans les Communautés Européennes) : Pêche et cultures marines, Fabrication de conserves de poissons, Construction navale et Transports maritimes.

Dans tous les autres cas, la clé de répartition des activités ne prend pas en compte le caractère marin éventuel. Hormis pour les quelques secteurs identifiés, les statistiques d'Eurostat ne permettent pas de disposer d'éléments de comparaison avec les indicateurs économiques français. Dans ce cas, il faut recourir directement aux statistiques nationales quand elles existent, d'où l'intérêt d'essayer de promouvoir ce projet dans les autres pays de la Communauté Européenne.

3. Le fonctionnement de l'Observatoire

3.1 l'approche "indicateurs économiques"

L'analyse du contexte du domaine maritime en France a montré **l'importance d'un travail en réseau et la nécessité d'une démarche transversale** aux différentes structures ministérielles. Ce domaine s'étend largement au delà des champs de compétence traditionnels de l'IFREMER en matière de recherche et développement. C'est pourquoi il nous semble que cette approche s'insère parfaitement dans **le cadre des missions attribuées à la mission interministérielle de la mer**. La mise en place d'une telle structure uniquement à l'intérieur de l'IFREMER ne permettrait pas d'obtenir une vision d'ensemble de tout le domaine marin, mais apporterait un éclairage sur quelques secteurs seulement.

De plus, le rattachement à une structure interministérielle permet de mieux prendre en compte les **contraintes de confidentialité** vis à vis de toutes les structures fournisseurs de données. Cet aspect ne doit pas être négligé et en particulier l'usage qui sera fait des données doit être parfaitement clarifié dès le départ. Il faudra bien dissocier les données qui serviront à l'usage exclusif des ministères et administrations et les données qui pourront faire l'objet de diffusion plus large, voire de prestations commerciales.

les missions de l'Observatoire économique

Les secteurs d'activité, le champ géographique et le type d'information traitée par cet observatoire ont été définis dans le chapitre précédent, consacré au contexte dans lequel se situe ce projet. Pour caractériser entièrement un observatoire, il faut enfin définir le niveau de traitement des données et la forme de leur restitution. Trois missions peuvent alors être identifiées :

- **collecte de l'information de base,**
- **validation, synthèse et présentation** (notes de conjoncture, bilans annuels),
- **études et prospective.**

La collecte de l'information de base devra être effectuée soit directement auprès des organismes sectoriels déjà en place, après établissement de convention pour l'obtention et l'utilisation des données, soit par système d'enquête à mettre en place en association avec les structures professionnelles et administratives concernées. dans ce dernier cas, une sous-traitance avec des organismes spécialisés dans ce type de travail est à prévoir (INSEE, SESSI, SECODIP etc.).

La phase de validation, harmonisation et synthèse des données est au coeur du fonctionnement de l'observatoire, et doit s'appuyer sur un système micro-informatique en réseau de type Sun. La fonction de restitution des données prendra la forme de :

- un **rapport annuel synthétique** présentant les indicateurs économiques retenus pour chacun des secteurs,
- un **document annuel d'analyse sectorielle plus détaillée pour chaque secteur** (en coédition avec les observatoires sectoriels quand ils existent)
- une **note mensuelle de conjoncture** présentant la situation de tous les secteurs,
- des **documents de synthèse thématiques** à la demande des directions ministérielles.

Ces documents, qui veilleront à respecter les règles de confidentialité imposées par le **CNIS**¹ seront diffusés à tous les ministères et organismes publics liés au domaine marin ainsi qu'à toutes les structures ayant fourni des données. Des abonnements payants devraient être possibles pour tous les autres demandeurs ainsi qu'un service d'extraction brute de données non confidentielles tarifé au coût de l'opération.

La **publication d'ouvrages, d'annuaires et de plaquettes thématiques** à diffusion beaucoup plus large et à vocation commerciale peut être considérée comme une **option** possible.

De même, l'expérience d'autres observatoires sectoriels (Observatoire des Transports, Observatoire de l'Energie, IFP) montre qu'une demande apparaît très vite en ce qui concerne la documentation et la fourniture d'informations, essentiellement de la part des Universités et des centres de recherche, mais aussi de la part acteurs industriels. C'est pourquoi une **option** peut être envisagée qui consisterait en la création d'un **centre de documentation sur l'économie des activités maritimes**.

Enfin, la réalisation **d'études spécifiques à la demande de clients non institutionnels** peut être envisagée aussi comme une option. Dans ce cas, on peut envisager une facturation égale au minimum au surcoût de l'étude (temps de travail supplémentaire, déplacements, frais d'édition). Il faut également respecter les règles de confidentialité passées avec les fournisseurs de données.

le statut

Dans un premier temps, un **rattachement auprès de la mission interministérielle de la mer** nous semble préférable, pour mettre en place la structure progressivement avec le plus de souplesse possible.

En tant qu'appui à cette action dont la mission interministérielle de la mer pourrait prendre l'initiative, **l'IFREMER peut apporter l'expérience de son Service d'Economie Maritime, sa connaissance approfondie de plusieurs secteurs d'activité maritime ainsi qu'un détachement de personnel**. En particulier, l'IFREMER par l'intermédiaire de son Service d'Economie Maritime, peut être l'un des **partenaires principaux de ce réseau**, par exemple dans des domaines comme l'environnement littoral ou les activités sous-marines.

Par la suite, quand le mode de fonctionnement de la structure sera au point, on peut envisager un statut de Groupement d'Intérêt Public (bien que les missions de la structure ne soient pas

¹CNIS Conseil National de l'Informatique Statistique

vraiment comprises dans les domaines d'intervention attribués aux GIP) ou de Groupement d'Intérêt Economique si il s'avère que la fonction études ad-hoc prenne de l'importance.

les moyens humains

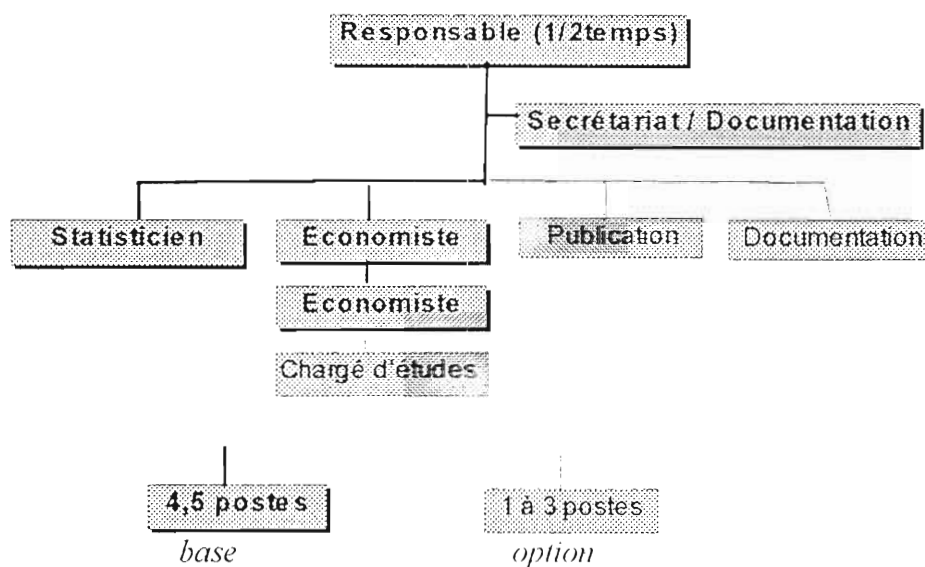
A partir des missions définies précédemment, on peut évaluer les besoins en personnel à :

- un poste de **statisticien** (profil ENSAI) pour la mission de collecte
- deux postes d'**économistes** (profil DESS Sciences Economiques) pour la mission synthèse et études
- un poste de **secrétaire de direction** pour les aspects administratif et documentation interne

Telle qu'elle est définie, la **direction** de cette structure ne correspond qu'à un **poste à mi-temps**. On peut envisager que ce poste soit confié à une personne exerçant une autre responsabilité à l'intérieur des ministères ou qu'il soit partagé avec la structure "club-observatoire des nouvelles technologies marines".

En ce qui concerne les options possibles, on peut prévoir :

- une personne à mi-temps (profil BTS/IUT Communication) pour la conception et l'édition d'ouvrages et de plaquettes.
- une personne chargée de gérer la documentation ouverte au public et les demandes d'information ponctuelle.
- des chargés d'étude sur contrat (économistes) pour la réalisation des études à la demande.



organigramme prévisionnel du personnel de l'observatoire

les moyens matériels

Pour accomplir les missions de base, il faut une surface de bureau de 130 m² (2000 F/m² de loyer annuel).

L'achat du mobilier nécessaire est estimé à 90 KF

Le système informatique constitué d'un réseau SUN avec 5 terminaux (dont 4 mixtes portable/poste fixe), de trois imprimantes et de logiciels (texte, tableur, base de données, graphiques) peut être évalué à 400 KF (y compris l'équipement télématique/bureautique).

Les frais de fonctionnement et de gestion (télécommunications, fournitures, maintenance, assurances, honoraires etc.) peuvent être estimés à 300 KF par an.

Les frais de déplacement au départ de Paris et les frais de représentation peuvent être estimés à 100 KF par an.

les besoins en sous-traitance

La mission de collecte de données pour les secteurs diffus non couverts par une structure en place demande des travaux d'enquête spécifiques à sous-traiter avec des organismes spécialisés. Le montant de ces contrats peut être évalué à 1 500 KF par an.

Pour assurer l'édition et la publication des notes de conjoncture mensuelle, des analyses sectorielles annuelles et du bilan de synthèse annuel, il faut prévoir aussi le recours à des services extérieurs pour un montant de l'ordre de 500 KF par an.

Si l'option publication d'ouvrages et de plaquettes est retenue, un besoin de 500 KF de frais d'édition, publication et communication est à prévoir en plus. Dans ce cas, des recettes provenant de la vente des ouvrages peut être envisagée, pour un montant qu'il n'est pas possible d'estimer pour le moment.

estimation des besoins financiers

Le montant exact des besoins en investissement, fonctionnement et salaires dépend du montage administratif retenu (rattachement à la MISMER ou création de structure autonome, détachement de personnel à partir d'autres organismes ou embauche etc.). A titre indicatif, les besoins financiers dans l'hypothèse de la création complète d'une structure sont représentés sur le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : estimation des besoins financiers pour un observatoire économique de la mer

KF	version de base	option 1 publication	option 2 documentation	options 1 et 2
Investissement				
<i>informatique</i>	400	450	450	500
<i>mobilier</i>	100	100	150	150
total	500	550	600	650
Fonctionnement				
<i>loyer</i>	30	30	40	40
<i>charges</i>	300	350	350	400
<i>missions</i>	100	120	110	130
<i>enquêtes--</i>	1500	1500	1500	1500
<i>édition</i>	500	1000	600	1100
total hors salaires	2430	3000	2600	3170
<i>salaires</i>	1800	2000	2200	2400
total	4230	5000	4800	5570

3.2 l'approche "club-observatoire des technologies"

Contrairement à l'approche en terme de poids économique global des activités liées à la mer et de dynamique sectorielle comparée, il apparaît fondamental de **ne pas s'enfermer dans un cadre sectoriel trop restrictif pour une approche technologique**. En effet, la logique sectorielle qui a caractérisé longtemps les efforts publics de recherche et développement a montré ses limites car le **caractère de diffusion intra-sectorielle des technologies** apparaît de plus en plus déterminant. C'est pourquoi politique industrielle et politique de recherche et développement doivent avoir comme objectif commun de soutenir et promouvoir des technologies diffusantes qui possèdent une vocation intersectorielle.

Dans cette optique, il apparaît important de mettre en place une structure réunissant périodiquement **industriels de la mer** et **promoteurs de nouvelles technologies** pour assurer un échange d'information non seulement sur les **possibilités de diffusion** de ces technologies et **d'application aux secteurs marins** mais aussi sur le **suivi de leurs marchés au plan international**. Ces informations seront d'autant mieux valorisées par les acteurs concernés (industriels, organismes de recherche, décideurs ministériels) qu'elles seront éclairées par les indicateurs économiques et les informations sur la dynamique sectorielle apportées par l'approche "économique" de l'observatoire.

Etant donné l'expérience acquise par la société **BIPE-Conseil**² dans les prestations multi-client réunissant veille technologique et suivi des marchés (Observatoire des Matériaux Nouveaux, Observatoire de l'Electronique), il nous apparaît opportun de l'associer à ce projet. Par rapport aux clubs ou autres associations visant à un échange d'informations techniques sur une technologie donnée, cette démarche "club-observatoire" permet d'apporter des données de marché plus fiables et pérennisées.

Ce type d'observatoire offre un certain nombre de prestation à ses souscripteurs :

- la **participation à un certain nombre de réunions de présentation d'études**,
- la **remise d'études** et de documents qui illustrent les sujets traités,
- l'**abonnement à une publication**,
- la possibilité d'avoir recours à des **services personnalisés** (exemple : service SVP).

Les thèmes retenus doivent être de préférence communs à différents secteurs d'activité, ce qui permet d'éviter les problèmes de confidentialité et de protection de l'information à l'intérieur d'un seul secteur d'activité où tous les acteurs se connaissent, se surveillent et disposent déjà d'une connaissance fine de leur propre secteur.

Pour cette approche complémentaire de la précédente, l'IFREMER est prêt à jouer un rôle moteur grâce à sa présence dans le domaine de la recherche technologique marine. Dans le cadre d'une convention avec le BIPE, un apport en personnel peut être envisagé pour assurer le fonctionnement d'un club-observatoire des nouvelles technologies marines et de leurs marchés.

²BIPE Conseil. Axe Seine 21. 12 rue Rouget de Lisle. 92442. Issy les Moulineaux cedex; tel : 46 62 33 00

**ANNEXE 1: LISTE DES ACTIVITES LIEES AU SECTEUR MARITIME
(D'APRES LA NAF 93)**

Amont	Fabrication d'aliments pour animaux 15.7A	Fabrication d'articles en textiles 17.4C	Ficellerie corderie, fabrication de filets 17.5C	Fabrication de produits chimiques à usage industriel 24.6L	Fabrication d'éléments en béton pour la construction 24.6L	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation 33.2A	Fabrication d'instruments scientifiques et techniques 33.2B		
					Fabrication d'équipements mécaniques 29.1Z	Fabrication de machines d'usage général 29.2Z	Travaux maritimes et fluviaux 45.2R		
Production	Pêche 05.0A	Aquaculture 05.0B	Extraction hydrocarbures 11.1Z		Construction bâtiments de guerre 35.1A	Construction navires civils 35.1B	Construction bateaux de plaisance 35.1C	Production de sel 14.4Z	Extraction d'engrais naturels 14.3Z
Aval	Industrie du poisson 15.2Z	Fabrication d'huiles et graisses brutes 15.2Z	Produits et parfums pour la toilette 24.5C		Transports maritimes et côtiers 61.10	Organisation du transport de fret 63.4C			
Services	Activités vétérinaires 85.2Z			Services extraction hydrocarbures 11.2Z	Réparation navale 35.1C	Services portuaires maritimes et fluviaux 63.2C	Manutention portuaire 63.1A	Location de matériels de transport par eau 71.2C	Ingénierie études techniques 74.2C
									Analyses, essais, inspections techniques 74.3B
Commerce	Intermédiaires du commerce agricole 51.1A	Commerce de gros de poissons 51.3S	Commerce de gros de produits surgelés 51.3V						
	Commerce de détail non spécialisé 52.11	Commerce de détail de poissons 52.2E	Commerce de détail alimentaire sur étals et marchés 52.6D						
Loisirs									
					Location d'autres biens (plaisance) 71.4B	Activités récréatives 63.3Z	Autres activités sportives (plaisance, pêche) 92.6C	Ecoles de conduite (plaisance) 63.3Z	Agences de voyage 63.3Z

activité exclusivement marine (ou eau douce)

ANNEXE 2 : ORGANISMES INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS DISPOSANT DE DONNEES ECONOMIQUES

Sigle	Nom	Département
ANEL	Association Nationale des Elus du Littoral	
AFEDIMAS	Fédération des GMS	Produits de la mer
APERMA	Association Professionnelle des Entreprises de Remorquage Maritime	
APV	Association des Professionnels de la Planche à Voile	
CCAF	Comité Central des Armateurs de France	
CESAM	Comité d'Etudes et de Services des Assureurs Maritimes et Transports de France	
CFCE	Centre Français du Commerce Extérieur	Industrie et Services
CFCE	Centre Français du Commerce Extérieur	Produits Agro-Alimentaires
CGPA	Centre de Gestion de la Pêche Artisanale	
CITPPM	Confédération des Industries de transformation des Produits de la Pêche Maritime	
CNC	Centre national de la Conchyliculture	
CNIS	Conseil National de l'Information Statistique	
CNPM	Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins	Service des Statistiques
COFRENA	Comité Français de l'Equipeement Naval	
CSCN	Chambre syndicale de la construction navale	
CSGC	Chambre Syndicale Générale de la Corderie	
CSNPSN	Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques	
DFC	Direction de la Flotte de Commerce	Etudes Economiques
DFC	Direction de la Flotte de Commerce	Recherche et Défense
DGA	Direction Générale pour l'Armement	Direction des Constructions navales
DGA	Direction Générale pour l'Armement	Service Central des Affaires Industrielles
DGMAG	Direction des Gens de Mer et de l'Administration Générale	Bureau Budget et Comptabilité
DP	Direction de la Prévision	Sous-direction Analyses Sectorielles
DPMCM	Direction des Pêches Maritimes et des Cultures Marines	
DPNM	Direction des Ports et de la Navigation Maritime	Sous Direction des Affaires Economiques
DT	Direction du Tourisme	
ENIM	Direction de l'Etablissement National des Invalides de la Marine	
EUROSTAT	Office Statistique des Communautés Européennes	
FEDIMAS	Fédération de la Grande Distribution	
FFESSM	Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins	
FFIPP	Fédération Française de l'Industrie des Produits de Parfumerie	

ANNEXE 2 : ORGANISMES INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS DISPOSANT DE DONNEES ECONOMIQUES

Sigle	Nom	Département
FFPP	Fédération Française des Ports de Plaisance	
FFV	Fédération Française de Voile	
FICUR	Fédération des Industries de la Congélation	
FILCORSAC	Fédérations des équipementiers pour la construction navale	
FIN	Fédération des Industries Nautiques	
FIOM	Fonds d'Intervention et d'Organisation des Marchés des produits de la pêche maritime et des cultures marines.	Observatoire Economique
FNP	Fédération Nationale des Poissonniers	
FTP	Fédération des Travaux Publics	Service Statistique
IETM	Institut Economique des Transports Maritimes	
IFEN	Institut Français de l'Environnement	
IFP	Institut Français du Pétrole	Direction Stratégie-Economie-Programme
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer	Service Economie Maritime
INSEE	Institut National de la statistique et des Etudes Economiques	Sous-direction Enquêtes Statistiques
OEST	Observatoire Economique et Statistique des Transports	Synthèses Statistiques et Economiques
OSI	Observatoire des Stratégies Industrielles	
OST	Observatoire des Sciences et Techniques	
OTS	Observatoire des Technologies Stratégiques	
SESSI	Service des Statistiques Industrielles	
SFC	Société Française de cosmétologie	
SIRENA	Syndicat National des Industries de la Réparation Navale	
SNETI	Syndicat National des Entrepreneurs de Travaux Immergés	
SPER	Syndicat des Industriels de Matériel Professionnel électronique et radioélectrique	
UAPF	Union des Armateurs à la Pêche de France	
UCN	Union des Chantiers Navals	
UMF	Union du Mareyage Français	
UNIM	Union Nationale de l'Industrie de la Manutention des Ports Français	
UPACCIM	Union des Ports Autonomes et des Chambres de Commerce et d'Industrie Maritimes	
	France-Télécom	Télécommunications sous-marines
	Nautiplan	

18.08.1993

Sigle	Adresse	Tel	Fax	Contact 1
ANEL	120 Avenue des Champs Elysées, 75008 Paris	45 62 00 95		Monsieur Ruffenac
AFEDIMAS	37 avenue d'Iéna, 75116 Paris	47 23 72 13		Monsieur Petrich
APERMA	22 rue Henri Barbusse, 92110 Clichy	47 39 00 88		
APV	55 rue Kléber, 75016 Paris	45 53 68 00	47 04 90 12	
CCAF				
CESAM	20 rue Vivienne, 75082 Paris Cedex 02	42 96 12 13	42 96 34 59	
CFCE	10 avenue d'Iéna	40 73 31 59	40 73 30 03	Geneviève Hermer
CFCE	10 avenue d'Iéna	40 73 31 59	40 73 30 03	Bernard Beaudienville
CGPA	24 rue du Rocher, 75008 Paris	42 93 64 64	42 93 86 19	Monsieur Vernier
CITPPM	44 rue d'Alésia, 75014 Paris			Mr Falconet
CNC	55 rue des Petits Champs, 75001 Paris	42 97 48 44	42 86 08 24	
CNIS	18, Bvd Adolphe Pinard, 75675 Paris cedex 14	41 17 52 62	41 17 66 66	J.P. Behmoriras
CNPM	51 avenue Salvador Allende, 92027 Nanterre	47 75 01 01	49 00 06 02	Sophie Girard
COFRENA	11 rue Hamelin, 75783 Paris Cedex 16	45 05 71 42		
CSCN	47 rue de Monceau 75008 Paris	45 61 99 11	42 89 25 32	Fabrice Théobald
CSGC	Le Grenouillet, BP10, 85120 La Chataigneraie	51 69 68 66		
CSNPSN	19 rue La Boétie, 75009 Paris	47 42 21 21		Monsieur Cazeneuve
DFC	3 place de Fontenoy	44 49 85 65		Olivier Hartmann
DFC	3 place de Fontenoy	44 49 81 62		Georges Tourret
DGA	10 rue Sextus Michel, 75015 Paris	40 59 50 00		Philippe Magnien
DGA	14 rue St Dominique, 75007 Paris	42 19 30 11		Monsieur Bouxin
DGMAG	3 place de Fontenoy	44 49 80 00		Marie-Claude Bonhenry
DP		40 24 95 76		Dominique Bureau
DPMCM	3 place de Fontenoy	44 49 80 00		Bernard Boyer
DPNM	34 rue de la Fédération, 75015 Paris	40 81 71 09		René Genevois
DT	2 rue Linois, 75740 Paris cedex 15	44 37 36 00	44 36 36 36	
ENIM				
EUROSTAT	L 2920, Luxembourg	43 01 1		Wolfgang Knüppel
FEDIMAS				
FFESSM	34 rue du Colisée, 75008 Paris	43 64 46 18	43 64 34 04	
FFIPP	8, place du général Catroux, 75017 Paris	47 66 51 01		

18.08.1993

Sigle	Adresse	Tel	Fax	Contact 1
FFPP	72 rue de la République, 13002 Marseille	91 90 93 93		Nathalie Departout
FFV	55 avenue Kléber, 75016 Paris	45 53 68 00	47 04 90 12	
FICUR				
FILCORSAC	122 Bvd Haussmann, 75008 Paris	42 93 00 76	45 22 65 67	
FIN	Port La Bourdonnais	45 55 10 49		Monsieur Raulois
FIOM	11 Boulevard de Sébastopol 75001 Paris	42 33 51 60		Bruno Karpinsky
FNP	1 rue de Concarneau	46 86 52 25		Monsieur Conti
FTP	3 rue de Berri, 75008 Paris	44 13 31 44		Monsieur Blancard
IETM		49 08 99 33		Mr Hyvernat
IFEN	17 rue des Huguenots, 45048 Orléans Cedex	38 79 78 78	38 79 78 70	
IFP	4 avenue de Bois-Préau, BP 311, 92506 Rueil-Malmaison Cede	47 52 64 19	47 52 69 19	Xavier Boy de la Tour
IFREMER	155 rue JJ Rousseau, 92138 Issy les Moulineaux cedex	46 48 21 00	46 48 22 76	
INSEE		41 17 51 12		Magalie Demottes-Maynard
OEST	55 rue Brillat Savarin, 75013 Paris	45 89 89 27	45 88 48 01	Georges Honoré
OSI	68 rue de Bellechasse 75007 Paris			Mr Audoux
OST				Mr Barré
OTS	84 rue de Grenelle, 75353, Paris Cedex 07	45 56 27 50	45 56 27 23	Mr Debert
SESSI	85 Bvd du Montparnasse, 75270 Paris cedex 06			
SFC	17 rue Carle Hebert 94200 Courbevoie	47 88 66 02		
SIRENA	47 rue de Monceau, 75008 Paris	45 61 99 11	42 89 25 32	
SNETI	16 rue Marie Curie, 27780 Garennes sur Eure	32 26 60 00		Monsieur Poupel
SPER	11 rue Hamelin, 75783 Paris Cedex 16	45 05 70 70	45 53 09 23	
UAPF	59 rue des Mathurins, 75008 Paris	42 66 32 60	47 42 91 12	
UCN	47 rue de Monceau 75008 Paris	45 61 99 11		Monsieur ROLAND
UMF	71 avenue Victor Hugo	47 27 19 06		Bernard Steinitz
UNIM	76 avenue Marceau, 75008 paris	47 20 43 32	47 20 38 04	
UPACCIM	8 place du général Catroux, 75017 Paris	42 27 52 62	47 64 13 35	
	246 rue de Bercy, 75584 Paris cedex 12	43 42 64 39	43 44 90 52	
	BP 1880, 13222 Marseille Cedex	91 91 92 48		Monsieur Perrion

Sigle	Contact 2	Secteur	Ministère
ANEL		divers	Equipement
AFEDIMAS		Négoce Produits de la mer	Entreprises et Commerce
APERMA		Transports. Ports	Equipement
APV		Plaisance	Equipement
CCAF		Transports	Equipement
CESAM		Assurances	Equipement
CFCE	Pierre Marchadier, Marc Hakin	Construction navale. Pêche et cultures marines. Pétrole offsho	Economic/Industrie
CFCE	Joëlle Dari	Pêche et cultures marines	Economic/Agriculture et pêche
CGPA		Pêche	Agriculture et pêche
CITPPM		Transformation produits de la mer	Industrie
CNC		Cultures marines	Agriculture et pêche
CNIS		divers	Economic
CNPM		Pêche et cultures marines	Agriculture et pêche
COFRENA		Equipements pour construction navale	Industrie
CSCN		Construction navale	Industrie
CSGC		Equipements pour construction navale	Industrie
CSNPSN		Plaisance	Equipement
DFC		Transports	Equipement
DFC		Transports	Equipement
DGA		Construction navale militaire	Défense
DGA		Construction navale militaire	Défense
DGMAG		Transports maritimes. Pêche et cultures marines. Ports	Equipement
DP		divers	Economic
DPMCM	Bernard Lecomte, Françoise Verliac	Pêche et cultures marines	Agriculture et Pêche
DPNM		Ports, transports, plaisance	Equipement
DT		Loisirs marins	Equipement
ENIM		divers	Equipement
EUROSTAT		Pêche et cultures marines, construction navale, transports	CEE
FEDIMAS		Négoce produits de la mer	Entreprises et commerce
FFESSM		Loisirs	Jeunesse et sports
FFIPP		Transformation produits de la mer	Industrie

Sigle	Contact 2	Secteur	Ministère
FFPP	André Helbret	Plaisance	Equipement
FFV		Plaisance, loisirs	Jeunesse et sports
FICUR		Transformation produits de la mer	Industrie
FILCORSA		Equipements pour Construction Navale	Industrie
FIN	Yann Lelièvre	Plaisance	Equipement
FIOM		Pêche et cultures marines	Agriculture et pêche
FNP		Négoce produits de la mer	Entreprises et Commerce
FTP		Travaux sous-marins	Equipement
IETM		Transports	Equipement
IFEN		Environnement	Environnement
IFP	Olivier Trouvé	Pétrole offshore	Industrie
IFREMER		Pêche et cultures marines, Environnement	Recherche/Agriculture/Equipement
INSEE		divers	Economie
OEST	Jean-Pierre Puig	Transports	Equipement
OSI	Mr Bassano	divers	Industrie
OST		divers	Recherche
OTS		divers	Industrie
SESSI		divers	Industrie
SFC		Transformation produits de la mer	Industrie
SIRENA		Réparation Navale	Industrie
SNETI		Travaux sous-marins (sauf offshore)	Equipement
SPER		Instrumentation	Industrie
UAPF		Pêche	Agriculture et pêche
UCN		Plaisance	Industrie
UMF		Négoce produits de la mer	Entreprises et Commerce
UNIM		Ports, industries portuaires	Equipement
UPACCIM		Ports, industries portuaires	Equipement
		Instrumentation, cables	Industrie
		Plaisance	Equipement

ANNEXE 3 : ORGANISMES INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS (CLASSES PAR SECTEUR)

Sigle	Nom	Secteur
CESAM	Comité d'Etudes et de Services des Assureurs Maritimes et Transports de France	Assurances
CSCN	Chambre syndicale de la construction navale	Construction navale
DGA	Direction Générale pour l'Armement/Construction navale	Construction navale militaire
DGA	Direction Générale pour l'Armement/Affaires Industrielles	Construction navale militaire
CFCE	Centre Français du Commerce Extérieur	Construction navale, Pêche et cultures marines, Pétro
CNC	Centre national de la Conchyliculture	Cultures marines
ANEL	Association Nationale des Elus du Littoral	divers
CNIS	Conseil National de l'Information Statistique	divers
DP	Direction de la Prévision	divers
ENIM	Direction de l'Etablissement National des Invalides de la Marine	divers
INSEE	Institut National de la statistique et des Etudes Economiques	divers
OSI	Observatoire des Stratégies Industrielles	divers
OST	Observatoire des Sciences et Techniques	divers
OTS	Observatoire des Technologies Stratégiques	divers
SESSI	Service des Statistiques Industrielles	divers
IFEN	Institut Français de l'Environnement	Environnement
COFRENA	Comité Français de l'Équipement Naval	Équipements pour construction navale
CSGC	Chambre Syndicale Générale de la Corderie	Équipements pour construction navale
FILCORSAC	Fédérations des équipementiers pour la construction navale	Équipements pour Construction Navale
SPER	Syndicat des Industriels de Matériel Professionnel électronique et radioélectrique	Instrumentation
	France-Télécom	Instrumentation, cables
FFESSM	Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins	Loisirs marins
DT	Direction du Tourisme	Loisirs marins
AFEDIMAS	Fédération des GMS	Négoce Produits de la mer
FEDIMAS	Fédération de la Grande Distribution	Négoce produits de la mer
FNP	Fédération Nationale des Poissonniers	Négoce produits de la mer
UMF	Union du Marcyage Français	Négoce produits de la mer
UAPF	Union des Armateurs à la Pêche de France	Pêche
CGPA	Centre de Gestion de la Pêche Artisanale	Pêche
CFCE	Centre Français du Commerce Extérieur	Pêche et cultures marines
CNPM	Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins	Pêche et cultures marines

ANNEXE 3 : ORGANISMES INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS (CLASSES PAR SECTEUR)

Sigle	Nom	Secteur
DPMCM	Direction des Pêches Maritimes et des Cultures Marines	Pêche et cultures marines
FIOM	Fonds d'Intervention et d'Organisation des Marchés des produits de la pêche maritime	Pêche et cultures marines
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer	Pêche et cultures marines, Environnement
EUROSTAT	Office Statistique des Communautés Européennes	Pêche, construction navale, transports
IFP	Institut Français du Pétrole	Pétrole offshore
APV	Association des Professionnels de la Planche à Voile	Plaisance
CSNPSN	Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques	Plaisance
FFPP	Fédération Française des Ports de Plaisance	Plaisance
FIN	Fédération des Industries Nautiques	Plaisance
UCN	Union des Chantiers Navals	Plaisance
	Nautiplan	Plaisance
FFV	Fédération Française de Voile	Plaisance, loisirs
UNIM	Union Nationale de l'Industrie de la Manutention des Ports Français	Ports, industries portuaires
UPACCIM	Union des Ports Autonomes et des Chambres de Commerce et d'Industrie Maritimes	Ports, industries portuaires
DPNM	Direction des Ports et de la Navigation Maritime	Ports, transports, plaisance
SIRENA	Syndicat National des Industries de la Réparation Navale	Réparation Navale
CITPPM	Confédération des Industries de transformation des Produits de la Pêche Maritime	Transformation produits de la mer
FFIPP	Fédération Française de l'Industrie des Produits de Parfumerie	Transformation produits de la mer
FICUR	Fédération des Industries de la Congélation	Transformation produits de la mer
SFC	Société Française de cosmétologie	Transformation produits de la mer
CCAF	Comité Central des Armateurs de France	Transports
DFC	Direction de la Flotte de Commerce/Etudes économiques	Transports
DFC	Direction de la Flotte de Commerce/Recherche et défense	Transports
OEST	Observatoire Economique et Statistique des Transports	Transports
IETM	Institut Economique des Transports Maritimes	Transports
DGMAG	Direction des Gens de Mer et de l'Administration Générale	Transports, Pêche et cultures marines, Ports
APERMA	Association Professionnelle des Entreprises de Remorquage Maritime	Transports, Ports
FTP	Fédération des Travaux Publics	Travaux sous-marins
SNETI	Syndicat National des Entrepreneurs de Travaux Immergés	Travaux sous-marins (sauf offshore)

ANNEXE 4 : ORGANISMES INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS (CLASSES PAR MINISTERE DE TUTELLE)

Sigle	Nom	Ministère
CGPA	Centre de Gestion de la Pêche Artisanale	Agriculture et pêche
CNC	Centre national de la Conchyliculture	Agriculture et pêche
CNPM	Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins	Agriculture et pêche
DPMCM	Direction des Pêches Maritimes et des Cultures Marines	Agriculture et Pêche
FIOM	Fonds d'Intervention et d'Organisation des Marchés des produits de la pêche maritime et des cultures marines.	Agriculture et pêche
UAPF	Union des Armateurs à la Pêche de France	Agriculture et pêche
DGA	Direction Générale pour l'Armement	Défense
DGA	Direction Générale pour l'Armement	Défense
CNIS	Conseil National de l'Information Statistique	Economie
DP	Direction de la Prévision	Economie
INSEE	Institut National de la statistique et des Etudes Economiques	Economie
CFCE	Centre Français du Commerce Extérieur/DPA	Economie/Agriculture et pêche
CFCE	Centre Français du Commerce Extérieur/DIS	Economie/Industrie
AFEDIMAS	Fédération des GMS	Entreprises et Commerce
FEDIMAS	Fédération de la Grande Distribution	Entreprises et commerce
FNP	Fédération Nationale des Poissonniers	Entreprises et Commerce
UMF	Union du Meryage Français	Entreprises et Commerce
IFEN	Institut Français de l'Environnement	Environnement
ANEL	Association Nationale des Elus du Littoral	Equipement
APERMA	Association Professionnelle des Entreprises de Remorquage Maritime	Equipement
APV	Association des Professionnels de la Planche à Voile	Equipement
CCAF	Comité Central des Armateurs de France	Equipement
CESAM	Comité d'Etudes et de Services des Assureurs Maritimes et Transports de France	Equipement
CSNPSN	Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques	Equipement
DFC	Direction de la Flotte de Commerce/Etudes économiques	Equipement
DFC	Direction de la Flotte de Commerce/Recherche et défense	Equipement
DGMAG	Direction des Gens de Mer et de l'Administration Générale	Equipement
DPNM	Direction des Ports et de la Navigation Maritime	Equipement
ENIM	Direction de l'Etablissement National des Invalides de la Marine	Equipement
FFPP	Fédération Française des Ports de Plaisance	Equipement
FIN	Fédération des Industries Nautiques	Equipement

ANNEXE 4 : ORGANISMES INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS (CLASSES PAR MINISTERE DE TUTELLE)

Sigle	Nom	Ministère
FTP	Fédération des Travaux Publics	Equipement
IETM	Institut Economique des Transports Maritimes	Equipement
OEST	Observatoire Economique et Statistique des Transports	Equipement
SNETI	Syndicat National des Entrepreneurs de Travaux Immergés	Equipement
UNIM	Union Nationale de l'Industrie de la Manutention des Ports Français	Equipement
UPACCIM	Union des Ports Autonomes et des Chambres de Commerce et d'Industrie Maritimes	Equipement
	Nautiplan	Equipement
DT	Direction du Tourisme	Equipement
CITPPM	Confédération des Industries de transformation des Produits de la Pêche Maritime	Industrie
COFRENA	Comité Français de l'Equipement Naval	Industrie
CSCN	Chambre syndicale de la construction navale	Industrie
CSGC	Chambre Syndicale Générale de la Corderie	Industrie
FFIPP	Fédération Française de l'Industrie des Produits de Parfumerie	Industrie
FICUR	Fédération des Industries de la Congélation	Industrie
FILCORSAC	Fédérations des équipementiers pour la construction navale	Industrie
IFP	Institut Français du Pétrole	Industrie
OSI	Observatoire des Stratégies Industrielles	Industrie
OTS	Observatoire des Technologies Stratégiques	Industrie
SESSI	Service des Statistiques Industrielles	Industrie
SFC	Société Française de cosmétologie	Industrie
SIRENA	Syndicat National des Industries de la Réparation Navale	Industrie
SPER	Syndicat des Industriels de Matériel Professionnel électronique et radioélectrique	Industrie
UCN	Union des Chantiers Navals	Industrie
	France-Télécom	Industrie
FFESSM	Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins	Jeunesse et sports
FFV	Fédération Française de Voile	Jeunesse et sports
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer	Recherche/Agriculture/Equipement
OST	Observatoire des Sciences et Techniques	Recherche
EUROSTAT	Office Statistique des Communautés Européennes	CEE

**ANNEXE 5 : FICHES SYNTHETIQUES DES PRINCIPAUX
OBSERVATOIRES SECTORIELS**

NOM :	C.F.C.E./ D.P.A.	
INTITULE :	CENTRE FRANCAIS DU COMMERCE	
EXTERIEUR		
DEPT :	Direction Produits Agro-Alimentaires	
CONTACT :	Bernard BAUDIENVILLE Joëlle DARI	
ADRESSE :	10 Avenue d'Iéna 75116 PARIS	
SECTEUR :	Produits de la pêche et de l'aquaculture (Exportation/Importations)	
STATUT ET MODE DE FONCTIONNEMENT :	EPIC Double tutelle Ministère Economie DRE + Ministère Agriculture 80 personnes à Paris + 45 à l'étranger (dont 3 pour produits de la mer)	
ORIGINE DES DONNEES :	-Statistiques des données de vingt pays (Douanes) -Informations recueillies par le réseau des Postes d'Expansion Economique et des conseillers Agricoles d'Ambassades -Etudes de marchés faites par des consultants -Abonnement Eurostats.	
MOYENS DE TRAITEMENT :	1°) Base données Export AgrStat sur gros ordinateur, sous-traitance Statistica 2°) Autres données sur micro-ordinateur.	
RESTITUTION :	1°) Lettre mensuel "Pêche et Aquaculture" (abonnement) Chapitre produits de la mer dans rapport biannuel Services SVP Centre de documentation Service "Règlementation" 2°) Etude à l'initiative du CFCE puis proposées à la vente ex. : Etude de marché loup/daurade en Italie (par les correspondants locaux) 3°) Etudes sur souscription : soit entreprises privées ou organisations professionnelles soit institutionnels ex. : Etude marché de l'huître en Europe (cofinancement FIOM, CNC)	
REMARQUES :	Destinataires	Entreprises, Ministères
		données détaillées données agrégées
	dans le secteur Produits de la Mer, les grosses entreprises ont l'information par elles-mêmes, et ce sont les petites qui viennent la chercher au CFCE (tarifs de prestations très bas)	

NOM :	C N P M
INTITULE :	COMITE NATIONAL DES PECHES MARITIMES
DEPT :	Service Statistiques
CONTACT :	Sophie GIRARD
ADRESSE :	51 Avenue Salvador Allende 92027-NANTERRE
SECTEUR :	Production Pêche-Aquaculture
STATUT ET MODE DE FONCTIONNEMENT : Organisation Professionnelle (ordonnance 1945) (en cours de modifications actuellement). Ministère de Tutelle : Ministère Agriculture et Pêche Budget : Taxes professionnelles 1.5 personne	
ORIGINE DES DONNEES : 1° Criée Quantités débarquées et import/export. 2° CAAM (Centre Administratif des Affaires Maritimes) 3° CRTS 4° Organisations de Producteurs 5° Comités Interprofessionnels 6° UAPF 7° Statistiques des Douanes	
MOYENS DE TRAITEMENT : Micro ordinateur base données	
RESTITUTION : Correction des données en particulier aggrégation des déclarations sous criées et de toutes les autres productions, puis décomposition par quartier. -Rapport mensuel de données statistiques (DS) (production) -Rapport annuel de production -Rapport Commerce Extérieur (publication conjointe au FIOM).	
REMARQUES : FUSION EN COURS AVEC L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE DU FIOM Destinataires : milieu professionnel Recherche Administration centrales et régionales Données par classe de taille de bateau et données concernant l'emploi traité (Convention CAM/DPMCM/CCPM) mais non valorisées à l'extérieur.	

NOM :	D.G.A.
INTITULE :	Délégation Générale pour l'Armement
DEPT :	(1) Service Central des Affaires Industrielles de l'Armement
	(2) Direction des Constructions Navales
CONTACT :	(1) Monsieur GIBOT, Monsieur BOUXIN (2) Monsieur MAGNIEN
ADRESSE :	14 rue St Dominique 00457 Armées (1) 42 19 30 11 (2) 40 59 50 00
SECTEUR :	Industries de l'armement Constructions navales militaires
STATUT ET MODE DE FONCTIONNEMENT :	
Ministère de la Défense	
DONNEES DISPONIBLES:	
(1) SCAI :	
Sous-Direction Industries d'Armement : données sur l'activité des entreprises fabricant des armements (emploi, heures de travail)	
Sous-Direction Affaires Internationales : données d'import-export, données sur les activités similaires dans le reste du monde	
(2) DCN :	
données relatives à l'activité des chantiers de la DGA, en terme de production annuelle mais pas de chiffre d'affaire à cause de l'échelle de temps de construction trop vaste.	
REMARQUES :	
Accord avec les Ministères pour communication des données relatives aux entreprises travaillant pour l'Industrie de l'Armement uniquement dans le cadre d'un usage interne à l'Administration .	
La nature et la précision des données disponibles auprès de la DGA dépendent du statut du demandeur et de l'usage prévu.	
Travail de synthèse nécessaire pour rassembler les données relatives aux secteurs marins.	

NOM :	F.F.P.P.
INTITULE :	Fédération Française des Ports de Plaisance
CONTACT :	Nathalie DEPARTOUT André HELBERT
ADRESSE :	72 rue de la République, 13002 Marseille tel 91 90 93 93
SECTEUR :	Ports de Plaisance (gestion des ports)
STATUT ET MODE DE FONCTIONNEMENT :	
Fédération Tutelle Ministère de l'équipement	
DONNEES DISPONIBLES:	
comptes d'exploitation des ports de plaisance : investissements, dépenses, recettes données sur emploi, activité et localisation des ports de plaisance	
REMARQUES :	
Données uniquement sur la gestion des ports, et pas sur l'activité des entreprises connexes (construction, travaux, négoce).	
Problèmes de confidentialité à traiter dans le cadre de la Commission Paritaire de la Convention Collective de la Plaisance (Mr Mercarelli tel 46 44 41 20 à La Rochelle)	

NOM :	F.I.N.
INTITULE :	Fédération des Industries Nautiques
DEPT :	
CONTACT :	Monsieur RAULOIS (Secrétaire Général) Yann LELIEVRE (ingénieur Maritime) J.M. CLAUS (Directeur Administratif)
ADRESSE :	Port de la Bourdonnais 75007 Paris tel 45 55 10 49
SECTEUR :	Industrie et Services de la Plaisance (mer et eaux intérieures) * constructeurs de bateaux de plaisance (< 25 m), motoristes (importateurs ou transplants), importateurs de bateaux, accastilleurs, loueurs de bateaux, bateau-écoles, distributeurs. * sont également affiliés mais pas adhérents : architectes navals (IFAN) et experts maritimes * Secteur extrêmement dispersé avec 97% d'entreprises de moins de 10 personnes 1200 entreprises, 9000 emplois, C.A. 4 milliards F.
STATUT ET MODE DE FONCTIONNEMENT :	Fédération qui regroupe des syndicats professionnels (7 actuellement, évolution vers 2 seulement, en cours de restructuration) Tutelles Principales : * Bureau de la Plaisance SN3(Direction des Ports et de la Navigation Maritime, Ministère de l'Equipement). * Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques autres tutelles : Tourisme, Transport, Industrie, DOM-TOM Interlocuteur CEE : DG 3 (préparation de directives)
DONNEES DISPONIBLES :	-Enquête de branche avec l'INSEE : branche 54.03, code APE en cours de modification d'ici 1995 . 150 entreprises de construction de bateaux, de fabricants de voiles et d'entretien-réparation (contact INSEE Mme Clément Sous Direction ES, 85 bvd Montparnasse). - Données empiriques par contacts personnels - Données du Kompass et autres systèmes d'information sur les entreprises - Intrastat : données import-export avec distinction nouvelle entre neuf et occasion - Données internationales via le réseau international ICOMIA (International Council of Marine Industry Associations) mais avec beaucoup de réserves sur leur exactitude
ASPECTS TECHNOLOGIQUES :	- participation au Groupement National pour les Matériaux Composites en Construction Navale avec IFREMER et Bureau Veritas (contact IFREMER Mr Lemoine Brest) - peu de contacts avec les industriels de l'instrumentation et de l'électronique - recherche sur les radeaux de secours (accastilleurs)
MOYENS DE TRAITEMENT :	
RESTITUTION :	
REMARQUES :	Eclatement des entreprises du nautisme entre plusieurs branches d'activité à la suite de la mise en place de la nouvelle nomenclature d'activité. - restructuration en deux syndicats : producteurs d'un côté, distributeurs et services de l'autre ne regroupe pas certaines activités proches comme : planche à voile, plongée (hors clubs professionnels), canoë, pédalos, rénovation de bateaux Travail en cours pour amélioration de la collecte de données statistiques

NOM :	F. I. O. M.
INTITULE :	Fonds d'Intervention et d'Orientation des Marchés des Produits de la Mer
DEPARTEMENT :	Observatoire Economique et Statistique
CONTACT :	M. LANERET, B. KARPRISKY
ADRESSE :	Boulevard de Sebastopol 75001 Paris
SECTEUR :	Pêche et Produits de la Mer (France)
STATUT ET MODE DE FONCTIONNEMENT :	
EPIC	
ORIGINE DES DONNEES :	
<ul style="list-style-type: none"> -Criées, CAAM, Service des Douanes -Abonnement à SECODIP, Nielsen -Coût : 5 MF/An (y compris traitement statistiques) 	
MOYENS DE TRAITEMENT :	
Sous-traitance en extérieur sur gros système	
RESTITUTION :	
<ul style="list-style-type: none"> -Journal d'informations : "Pêche Infos" -Note ponctuelle "FIOM Infos" (tous les deux mois) sur un thème - Rapport annuel avec les principaux chiffres de la filière (flottille, débarquements) - "Le Commerce Extérieur des Produits de la Mer" (publication annuelle avec le CNPM) - Service Minitel 3616 Télépêche (débarquements, cours de Rungis, consommation des ménages, réglementation) - Service de Documentation (rapprochement avec le CNPM à envisager) - Participation à des études sectorielles ou de marché avec le CFCE, IFREMER et d'autres groupements professionnels (CNC, CIPCEM). 	
REMARQUES :	
<p>Fusion en cours avec le service Statistiques du CNPM Pas de réelle note de conjoncture périodique Données SECODIP sur la consommation des ménages disponibles sur demande (tarifs à préciser)</p>	

NOM :	I. F. E. N.
INTITULE : DEPT :	INSTITUT FRANCAIS DE L'ENVIRONNEMENT
CONTACT :	Jacques VARET
ADRESSE :	11 Rue Honoré de balzac 45077 ORLEANS CEDEX (adresse provisoire)
SECTEUR :	
STATUT ET MODE DE FONCTIONNEMENT :	
EPA Décret à venir Ministère de Tutelle : Environnement	
Nombre d'agents : 20 postes créés + mise à disposition de personnels de l'INSEE.:	
Budget : 30MF environ venant du SRETIE	
MISSIONS :	
-créer une banque de données de synthèse facilement accessible -établir des statistiques -réaliser des études socio-économiques -réaliser des synthèses pour faire des diagnostics d'évolution de l'environnement	
REMARQUES :	
Correspondant privilégié de l'Agence Européenne de l'Environnement	

NOM :	I. F. P.
INTITULE :	Institut Français du Pétrole
DEPT :	Direction Stratégie-Economie-Programme Unité Offshore pétrolier
CONTACT :	Olivier TROUVE
ADRESSE :	
SECTEUR :	Pétrole offshore : production et services
STATUT ET MODE DE FONCTIONNEMENT :	IFP = Institut Supérieur de Recherche et Enseignement Tutelle : Ministère de l'Industrie Direction des Hydrocarbures (DHYCA) 20 personnes pour l'ensemble de la Direction Stratégie/Economie/Programme 2 personnes pour offshore
ORIGINE DES DONNEES :	Rapports annuels d'entreprise Revue et journaux professionnels Achat de statistiques Participation à études multi-clients de consultants privés champ géographique : national + international coût des abonnements à publications : environ 5 MF/an coût de l'achat de données financières sur entreprises : environ 5 MF/an coût des statistiques : 500 KF à 1 MF par an + participations à études multi-clients
MOYENS DE TRAITEMENT :	Micro-ordinateur
RESTITUTION :	-Note de conjoncture mensuelle -Participation à bilan annuel -Centre de Documentation (gratuit) -Communication dans colloques
REMARQUES :	Objectifs : -Conseil pour la Direction Générale de l'I.F.P. -Information pour industriels, Universités, Ministère (DHYCA), -Consultants privés.

NOM :	O. E. S. T.
INTITULE :	Observatoire Economique et Statistique des Transports
DEPT :	Synthèses Statistiques et économiques
CONTACT :	M. Georges HONORE
Directeur : J.P. PUIG	
ADRESSE :	55 rue Brillat Savarin 75013 Paris, tel 45 89 89 27
SECTEUR :	Transports (très peu d'importance accordée au Maritime)
STATUT ET MODE DE FONCTIONNEMENT :	<ul style="list-style-type: none"> -Administration Centrale -Crédits Publics + contrats CEE 200 personnes (dont 18 pour le département Synthèses Statistiques et Economiques)
ORIGINE DES DONNEES :	<ul style="list-style-type: none"> -Enquêtes individuelles d'entreprise -Comptes de résultats des monopoles du transport -Statistiques des Directions Ministérielles -SECODIP, Douanes -Transports Maritimes : Ports Autonomes, CCAF, Conseil Supérieur Marine
ASPECTS TECHNOLOGIQUES	* études en liaison avec DPM et Ports Autonomes sur Informatique Portuaire
MOYENS DE TRAITEMENT :	SITRAM (base de données) : gros système Micro-ordinateur pour notes de synthèse
RESTITUTION :	<ul style="list-style-type: none"> -Notes de conjoncture mensuelles (Trafics Portuaires des Ports Autonomes) -Etudes annuelles (Trafics captés par les Ports Etrangers) -Extraction de données base SITRAM -participation aux Comptes de la Nation (INSEE)
REMARQUES :	<ul style="list-style-type: none"> -Règles de confidentialité imposées par le CNIS. --Difficulté d'obtention des données pour transport maritime par suite d'une faible coopération de la part des représentants professionnels.